

6. Participation de la commune pour les enfants fréquentant des centres aérés et colonies de vacances.

Le Conseil Municipal décide d'attribuer une aide de 2 euros par jour et par enfant de moins de 16 ans au maximum 15 jours par an.

7. Demande de subvention au titre des amendes de police

Cette aide de 9000 euros maximum peut être octroyée tous les 5 ans et doit être utilisée pour l'aménagement du bourg dans le cadre de la sécurité.

Nous en ferons la demande.

8. Questions diverses

- Les habitants du lotissement demandent qu'un panneau indicateur du nom du lotissement soit installé. Ceci rentre dans le cadre de l'aménagement du bourg sur lequel nous devons travailler cette année.

- Une demande est également faite pour le réaménagement des toilettes de la salle des fêtes. Certains conseillers proposent qu'une réflexion d'ensemble sur le réaménagement de la salle avec notamment un coin cuisine mieux adapté, soit entreprise.